

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne         |
| <b>Herausgeber:</b> | Université de Lausanne, Faculté des lettres   |
| <b>Band:</b>        | 9 (1966)  |
| <b>Heft:</b>        | 1   |
| <b>Artikel:</b>     | Réflexions sur l'étude de la science politique  |
| <b>Autor:</b>       | Salis, Jean R. de   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-869786">https://doi.org/10.5169/seals-869786</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RÉFLEXIONS SUR L'ÉTUDE DE LA SCIENCE POLITIQUE<sup>1</sup>

Le domaine que la science politique se propose d'explorer est aussi vaste qu'il est vague. Et d'abord: faut-il parler de la science politique comme d'une discipline autonome, ou convient-il de reconnaître une pluralité de sciences politiques, c'est-à-dire de disciplines qui, toutes, ont pour objet cette réalité multiforme que nous appelons la politique ? Il est évident qu'au premier chef l'histoire consacre ses efforts à l'étude de cette matière, mais aussi l'économie politique, le droit public national et international, ainsi que d'autres disciplines. Or, l'habitude est prise, aujourd'hui, de créer des chaires, de fonder des associations et d'organiser des instituts qui ont pour mission d'étudier méthodiquement le phénomène que nous appelons la politique. Ainsi compris, l'effort de recherche que nous faisons en vue d'une connaissance systématique de la politique peut s'attribuer légitimement la dignité d'une discipline autonome; mais celle-ci ne saurait se passer de l'apport des autres disciplines qui, à des titres divers, étudient également la vie politique et sociale.

En Amérique, la *political science* a pris, depuis une quarantaine d'années, un essor considérable, mais cette science américaine est loin d'avoir développé une théorie et d'avoir élaboré une méthode universellement reconnues; bien au contraire, nulle part les écoles, les doctrines et les procédés qui sont à la base de la science politique ne sont aussi nombreux et aussi divers qu'aux Etats-Unis. Il y a cependant une différence fondamentale entre la manière dont les Américains (et aussi, dans une certaine mesure, les Britanniques) définissent le but de la science politique, et l'esprit dans lequel nous traitons ces

---

<sup>1</sup> Leçon inaugurale prononcée à l'Ecole des Sciences sociales et politiques le 29 octobre 1965 par M. le professeur Jean-R. de Salis, appelé à la chaire d'honneur de l'Université de Lausanne pour l'année 1965-1966.

sujets en Europe. Ici, nous avons l'habitude de séparer nettement l'homme d'action de l'homme de science. Un de mes maîtres, Charles Seignobos, me disait un jour: « La politique n'est pas un *Fach* » (il disait *Fach*, en allemand). En Europe nous considérons que la science politique a pour but de faire avancer la connaissance des phénomènes politiques; nous avouons volontiers que la théorie et la méthode de cette science sont loin d'être définitivement arrêtées. En Amérique, semble-t-il, le *political scientist* a l'ambition de transformer la politique en science appliquée. Le spécialiste en cette matière est devenu un pédagogue qui enseigne l'homme d'Etat, lui indique comment, conformément aux bonnes méthodes et aux résultats de ses recherches scientifiques, il doit agir. D'où cette idée, qui nous paraît étrange, qu'il est possible et nécessaire de créer un corps d'« ingénieurs sociaux », lesquels élaborent des techniques de la politique et président à leur application. Car ces ingénieurs sociaux ont l'ambition d'inventer des techniques applicables aux manifestations les plus diverses de la vie publique nationale et internationale.

Les spécialistes américains attribuent donc à la science politique un rôle qui est à l'opposé de l'esprit scientifique. Celui-ci est conscient des limites du savoir humain et de la relativité des connaissances scientifiques. Le rôle de l'homme de science se borne à décrire et à interpréter la réalité, telle qu'elle lui apparaît d'après les recherches méthodiques qu'il a effectuées. Il reconnaîtra honnêtement les lacunes de son savoir, et il saura faire le départ entre ce qui est connaissable et ce qui ne l'est pas. Mais il s'efforcera infatigablement d'étendre les limites des connaissances humaines. En ce qui concerne les rapports entre l'homme de science et l'homme d'action, il est évident que ce dernier doit chercher à faire son profit des connaissances des spécialistes. Dans la vie politique d'aujourd'hui, les « experts » et les « techniciens » de toutes sortes jouent un rôle considérable dans tous les pays du monde et sous tous les régimes politiques. Mais ces experts, ces techniciens et ces spécialistes ne sauraient offrir des solutions aux problèmes proprement politiques, car en cette matière ils ne disposeront jamais que de connaissances fragmentaires et de vérités relatives. Enfin, et c'est l'essentiel, ils n'ont pas qualité pour imposer une option. Quant à l'homme d'Etat, aucun rapport d'expertise, aucune analyse politique fournie par un spécialiste ne le dispenseront de faire son choix et d'arrêter sa décision. Son action appartient à un domaine qui est essentiellement différent du domaine des recherches et des connaissances scientifiques. Non seulement il lui est interdit d'attendre, avant d'agir, le résultat des recherches de ses conseillers scientifiques, mais il est souvent forcé d'agir dans l'inconnu et sur

l'inconnu. S'il est avisé, l'homme d'Etat cherchera à calculer ses risques et à mettre les chances de succès de son côté; mais il ignore, et ses experts autant que lui ignorent ce qui sortira réellement de son action, les réactions que provoquera son action étant par définition imprévisibles. Ce n'est toujours qu'après coup que l'historien peut établir l'enchaînement des causes et des effets; il lui est permis de passer sous silence dans ses descriptions du passé les causes qui n'ont pas joué et les effets qui ne se sont pas produits. A l'inverse, un calcul scientifique appliqué aux développements futurs appartient toujours au domaine des hypothèses; car certains facteurs sur lesquels on avait compté peuvent ne pas intervenir et ceux qui interviennent ne sont pas toujours efficaces, à moins qu'ils le soient d'une manière imprévue. A telle enseigne qu'en dehors de l'élaboration d'hypothèses plus ou moins vraisemblables et de calculs de probabilité plus ou moins solidement fondés sur des faits, le spécialiste, même s'il établit ses prévisions selon des méthodes rigoureuses, ne pourra jamais prédire l'avenir.

Dans la réalité des chancelleries, des ambassades et des palais de gouvernement, la politique s'élabore dans une ambiance de clair-obscur, et bien souvent l'obscurité l'emporte sur la clarté. Cette constatation ne concerne nullement l'état de l'information, laquelle, au contraire, est en règle générale fort abondante. Mais la multitude des rapports et le nombre des dossiers n'empêchent pas que les hommes les mieux informés ignorent de quoi le lendemain sera fait. En politique c'est l'événement qui compte, et l'événement peut se produire à n'importe quel moment, dans n'importe quel secteur et pour n'importe quel motif. Cet événement aura des implications économiques ou diplomatiques ou militaires, et il mettra les gouvernements dans la nécessité d'agir au mieux des circonstances. C'est l'idée que les gouvernements se font des circonstances qui emporte leur décision. La politique est donc mouvante comme la vie, car elle est une des expressions les plus dynamiques de la vie des sociétés humaines. Jamais elle n'arrête sa course. Nous voilà loin de l'idée que l'homme politique pourrait être un « ingénieur social », car la science des ingénieurs est à l'opposé de ce jeu où un mélange de calcul, de bluff et de hasard décide du succès et de l'insuccès d'une action. L'homme d'Etat éminent n'est pas un ingénieur, il est un artiste, ce qui signifie qu'il s'est assimilé et qu'il possède son métier, mais qu'au-delà du métier il est un créateur. Or toute création, en politique comme en d'autres domaines, est originale, elle porte la marque de la personnalité qui en est l'auteur. C'est pourquoi on parle du « style » d'une politique.

L'action politique, si elle doit tenir compte des données objectives du monde environnant, est par essence subjective. Seignobos, déjà cité, disait encore que la politique est un produit de l'imagination humaine. L'homme d'Etat préside aux affaires publiques, certes, mais, en dépit de la définition d'un premier ministre britannique, Lord Salisbury, qui disait que la politique était « *matter of business* », il n'est « homme d'affaires » que dans une partie de la gestion dont il a la responsabilité. En fait, l'homme d'Etat, s'il a du métier et des connaissances, et s'il sait gérer les affaires publiques, a une vision toute personnelle des choses; cette vision est inévitablement tributaire des préjugés et des passions, des convictions et des partis pris, des sympathies et des antipathies de celui ou de ceux qui exercent le pouvoir. Lord Salisbury lui-même fait si peu exception à la règle qu'il a, au moment de Fachoda, réglé sa conduite sur la vision qu'il partageait avec l'élite de sa nation; c'était la vision de la grandeur et de la force d'un Empire britannique en pleine expansion. Car le pouvoir et ceux qui l'exercent se proposent de créer l'avenir conformément à l'intérêt et à l'idéal de la collectivité qu'ils gouvernent. Pour atteindre ce but, ils font un effort et ne craignent pas la mise.

Quel est, dans ce contexte, le rôle du spécialiste ? Il peut et il doit rassembler et analyser les données objectives du monde environnant, de façon à pouvoir prodiguer des conseils utiles aux autorités politiques qui les sollicitent. Mais son propre savoir est sujet à caution, car lui aussi est un *homo politicus*, même lorsqu'il n'exerce aucune fonction politique proprement dite. En cette matière, personne n'échappe complètement à sa propre vision des choses, ni à ses partis pris. Le pouvoir lui-même ne choisira guère ses conseillers et ses experts dans le camp adverse, et même lorsqu'il sait apprécier la liberté du jugement d'hommes indépendants, il se réservera évidemment sa décision. Le fameux Friedrich von Gentz était dans les idées de Metternich, M. Alexis Léger était dans celles de Briand, et le professeur Schlesinger dans celles du président Kennedy, si bien que M. Johnson, lorsqu'il prit la succession de son prédécesseur assassiné, donna son congé à cet historien éminent que Kennedy avait installé dans la Maison Blanche. Ces conseillers intimes qui avaient la charge de donner leur avis sur une matière sur laquelle ils étaient censés avoir des connaissances étendues et approfondies, ne ressemblaient d'ailleurs guère à ce personnage que la science politique américaine a affublé du titre de « *social engineer* ». La science des ingénieurs est tributaire de la pensée quantitative ou, comme disait Pascal, de l'esprit de géométrie; l'ingénieur peut asseoir ses calculs sur des données mesurables et pondérables. Il ne saurait donc y avoir des

ingénieurs de la politique, parce que la vie politique n'est ni mesurable ni pondérable.

On objectera que dans le monde où nous vivons il est possible d'établir des rapports quantitatifs, et c'est en effet à quoi s'emploie la statistique; or il n'est pas prouvé qu'une action basée exclusivement sur un calcul de supériorité ou d'infériorité quantitative, c'est-à-dire sur un rapport de force, est la meilleure. Même en matière militaire, la supériorité numérique n'est qu'un élément parmi plusieurs qui emportent la décision, et il est arrivé qu'un nombre inférieur de soldats l'emporte sur un nombre supérieur quand il a su tirer parti d'autres facteurs, parmi lesquels le facteur moral, c'est-à-dire la qualité du commandement, l'entraînement et la combativité de la troupe, n'est pas le moindre. Beaucoup plus qu'à la quantité, qui est en effet mesurable mais n'est pas nécessairement déterminante en politique, c'est à la qualité qu'on a affaire dans la vie publique. L'esprit de finesse est donc indispensable à l'étude, à l'interprétation et au maniement des affaires politiques. Un homme d'Etat aussi avisé que Bismarck ne s'est pas lassé de dire qu'il faut tenir compte des « impondérables » en politique et en diplomatie. L'empire allemand qu'il avait créé et qu'il gouvernait exerçait l'hégémonie sur le continent européen; mais le célèbre chancelier savait que la supériorité provoque, quand on n'y prend garde, un rassemblement de forces contraires capables de menacer ou même de défaire la puissance qu'on cherche à maintenir. D'où le « cauchemar des coalitions » dont souffrait Bismarck, un cauchemar bénéfique qui explique la prudence de sa démarche diplomatique mais que ne connurent pas ses successeurs, moins fins et moins avisés, de telle sorte que trop confiants en la supériorité numérique, militaire et industrielle de l'Allemagne, ils risquèrent finalement le tout pour le tout.

\* \* \*

Il nous a paru utile d'introduire cet exposé par des réflexions, nécessairement sommaires, sur la nature de la politique et sur la relativité des connaissances scientifiques en cette matière. Plus exactement, nous voulions mettre en garde l'étudiant et le spécialiste en science politique contre une vue trop optimiste des choses. L'esprit pratique des Anglo-Saxons, qui a des adeptes également en Europe, succombe facilement aux tentations de l'utilitarisme. L'utilité de la science politique, c'est-à-dire la possibilité de son application à l'action, est nécessairement limitée, notamment dans le domaine des relations internationales qui font l'objet des recherches, des théories

et des « modèles » des *political scientists* en Amérique et ailleurs. En fait, cette science des relations internationales est encore si peu développée qu'il serait présomptueux de lui attribuer la faculté de fournir des solutions toutes faites aux problèmes que soulèvent les rapports inter-étatiques. Dans l'état actuel de nos connaissances, on recommandera aux futurs diplomates, fonctionnaires internationaux et publicistes, d'acquérir de solides connaissances en matière d'histoire diplomatique, d'histoire des doctrines politiques et sociales, d'économie politique, de droit public national et international, de géographie humaine, de sciences sociales dans l'acception large de ce terme.

Ces disciplines classiques peuvent et doivent fournir une riche matière à la grande et passionnante aventure qu'est la science politique. Celle-ci fera son profit de l'information et de l'expérience accumulées par ses sœurs aînées. L'illustre maître des *International Relations* en Grande-Bretagne, M. C. A. W. Manning, a dit avec une pointe d'humour: « Le spécialiste des relations internationales est un homme qui regrette beaucoup de n'être malheureusement pas mieux informé en matière de droit des gens, d'histoire, de philosophie, d'économie, de psychologie, de sociologie, d'éthnologie, de stratégie et en toutes autres matières. » De son côté, M. Jean Meynaud — auquel il me plaît de rendre ici un respectueux et amical hommage — fait la constatation suivante: « L'établissement d'un cadre de références spécifiant les diverses variables de la vie politique et dégageant les relations qui les unissent est une œuvre de longue haleine: une génération ne saurait suffire à l'achever. » Et de préciser que « la collecte des faits est, par contre, susceptible d'avancer beaucoup plus rapidement », de sorte qu'« on risque ainsi de disposer de plus de matériaux qu'il n'est possible d'en utiliser, faute de schémas appropriés au niveau de l'explication générale ». L'auteur en conclut que « cette situation paradoxale ... ne saurait être évitée que si l'effort de réflexion théorique se poursuit parallèlement à la recherche de l'information »<sup>1</sup>.

Nous voici au cœur de notre sujet. La science politique, ses adeptes continuent de l'enfanter dans la douleur. De quoi souffrons-nous ? D'une abondance de matériaux, certes, et il n'est que de lire l'œuvre maîtresse de Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*<sup>2</sup>, pour s'en convaincre. Mais aussi et surtout d'un manque de schémas appropriés au niveau de l'explication générale, en d'autres termes d'une absence d'une théorie générale. Mais il doit être possible d'établir un système de classification qui recueillerait les suffrages de tous

<sup>1</sup> Jean Meynaud, *Les groupes de pression en France*, Paris 1958, pp. 9-10.

<sup>2</sup> Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris 1962.

les spécialistes. Car en science c'est la classification qui fournit les cadres où faire tenir l'infinie richesse des cas particuliers. Notre conclusion est nécessairement prudente: nous dirons que la réflexion théorique doit se poursuivre avec l'intention bien arrêtée d'élaborer une classification servant de cadre de référence.

L'action politique, comme l'action de guerre, comme toutes les actions humaines, est essentiellement variable: elle se présente d'une infinité de manières. Elle est mobile, instable, diverse. Elle nous confronte avec la réalité mouvante. Henri Bergson a exprimé le malaise que l'intelligence humaine éprouve en face de ce phénomène: « Nous sentons bien, dit-il, qu'aucune des catégories de notre pensée ne s'applique exactement aux choses de la vie. En vain, nous poussons le vivant dans tel ou tel de nos cadres; tous les cadres craquent; ils sont trop étroits, trop rigides surtout pour ce que nous voudrions y mettre. Notre raisonnement, si sûr de lui quand il circule à travers les choses inertes, se sent mal à l'aise sur ce nouveau terrain. »<sup>1</sup>

Cette citation nous éclaire sur la difficulté fondamentale de notre entreprise; elle explique pourquoi nous sommes longs à établir une classification ou, pour reprendre les termes de Jean Meynaud, le « cadre de références spécifiant les diverses variables de la vie politique et dégageant les relations qui les unissent ». Mais Bergson est-il dans le vrai quand il affirme que toute tentative de « pousser le vivant dans tel ou tel de nos cadres » est vaine ? La biologie, la psychologie, la médecine ont pourtant réussi à établir des cadres de références, à classifier et à systématiser leurs connaissances, bien que la vie organique, la vie physique et psychique de l'homme se présentent, elles aussi, d'une infinité de manières. Or Bergson parle « d'appliquer *exactement* aux choses de la vie » les catégories de notre pensée; nous mettons l'accent sur « *exactement* », et nous reconnaissons qu'il est malaisé de réduire nos connaissances en ce domaine à des formules mathématiques. Cette opération a pourtant été tentée dans certains secteurs — qu'on pense par exemple à l'école de Pareto, aux mathématiques d'assurance, aux extrapolations en matière de démographie — mais jamais pour l'ensemble des sciences sociales et politiques; car il n'y a pas de formule universelle. Or l'intelligence humaine éprouve le besoin d'explorer méthodiquement tous les phénomènes tangibles, visibles et sensibles dont se compose cette réalité protéiforme et mouvante. Les sciences de la vie, dans leur confrontation avec cette réalité, finissent en règle générale par dégager des techniques de recherche grâce à un effort de systématisation ; mais elles ont

---

<sup>1</sup> Cité par Charles de Gaulle, *Le fil de l'épée*, Paris, nouv. éd. 1962, p. 17.

conscience du fait que leurs conquêtes sont partielles et qu'il y a beaucoup de choses entre le ciel et la terre qui résistent à une explication rationnelle. Nous ne prêchons nullement la résignation, mais la sagesse, laquelle consiste, sans décourager notre effort constant qui tend à étendre et à approfondir nos connaissances, à faire la part de l'inconnaissable: André Gide disait « la part du Bon Dieu ».

Un critique éminent, Charles Du Bos, a intitulé un de ses livres *Approximations*. Nous aussi, dans la partie qui nous occupe, nous faisons des approximations. La réflexion théorique n'est autre chose qu'une « approche », je veux dire une tentative de serrer de plus près un problème qui ne livre pas volontiers son secret. Les esprits impatients sont avides de certitudes; notre dessein peut donc leur paraître trop modeste; il est en vérité ambitieux. Un demi-siècle de crises, de révolutions, de guerres et de grands bouleversements a rendu l'intelligence humaine extrêmement sensible à la chose politique. On a dit que la politique est notre destin. Or il ne nous suffit plus de la subir comme un destin aveugle. Nous n'acceptons plus avec fatalisme cette force de la nature qui nous menace des pires catastrophes. Nous voudrions savoir de quoi ce destin est fait; nous souhaiterions connaître les lois qui mettent en mouvement cette force de la nature; nous désirerions comprendre les règles de ce jeu dont les pions s'appellent les « partis », les « classes », les « peuples », les « nations », les « Etats », les « empires ».

Il n'y a pas de doute qu'à l'origine il y a toujours la violence. Goethe s'exprime autrement, mais il entend la même chose, quand il fait dire à Faust: « Au commencement était le Verbe ? Non ! Au commencement était l'Action. » C'est un fait également que l'action politique, dont l'action de guerre et l'action révolutionnaire ne sont que des expressions particulièrement violentes, a pour but la conquête et le maintien du pouvoir. Etablir le pouvoir sur une collectivité humaine est le motif premier de toute action politique. Notre raisonnement cherchera donc avant tout à comprendre comment se fonde, se maintient et se perd le pouvoir. Or ce pouvoir n'existe jamais isolément et il n'est jamais universel, d'où le second grand problème, celui des rapports entre différents pouvoirs; nous désirons « comprendre — pour parler comme Raymond Aron — la logique implicite des relations entre collectivités politiquement organisées ». Conquête, maintien et défense du pouvoir, relations entre les pouvoirs existants — ce qui suppose que chacun de ces pouvoirs s'exerce dans le cadre d'une collectivité organisée occupant un territoire — voilà assurément les deux manifestations primordiales de la vie politique.

L'historien allemand Gerhard Ritter n'a pas tort quand il dit que « le pouvoir politique a un caractère essentiellement militant »<sup>1</sup>. Le juriste lui-même ne s'inscrira pas en faux contre cette définition; c'est tout juste s'il en atténue les termes quand il dit, comme Max Huber: « La libre action des Etats est la politique. »<sup>2</sup> Ce sont donc les manifestations de cette « libre action » — et il est nécessaire d'introduire ici la notion de liberté de décision, car chaque pouvoir agissant au nom d'une unité politique revendique le droit de faire ce qui lui paraît utile ou juste — nous disons donc que ce sont les manifestations de la libre action des Etats qui fournissent à l'observateur la matière de ses investigations.

\* \* \*

Nous manquerions à notre tâche si nous nous bornions à nous référer dans nos réflexions théoriques aux ouvrages récents de ceux qu'on nomme d'un terme quelque peu barbare les « politologues ». Car nous priverions notre pensée d'une riche nourriture si nous renoncions à puiser dans l'immense réservoir de connaissances et de vues profondes accumulées par les historiens, les philosophes et les juristes appartenant à la tradition intellectuelle de l'Occident. Il n'est pas jusqu'à Thucydide qui n'ait fourni certains modèles de pensée politique dans ses descriptions de la guerre entre deux cités grecques et leurs alliés, dont l'une a tiré son pouvoir de sa force maritime et l'autre de sa force terrestre. Ce débat sur le pouvoir de mer et le pouvoir de terre, sur la puissance maritime et la puissance continentale a, vers la fin du siècle dernier et au début du nôtre, exercé une action certaine sur la politique étrangère des grandes puissances; en dépit des modifications bouleversantes qu'ont subies les techniques militaires au cours du XX<sup>e</sup> siècle, il n'a pas complètement perdu son actualité, c'est-à-dire son efficacité en matière de relations internationales.

Mais, objectera-t-on, le pouvoir est-il tout ? La vie politique ne saurait-elle transcender cette lutte implacable pour la conquête, le maintien et la défense du pouvoir ? Le pouvoir lui-même n'a-t-il pas besoin de se justifier en se donnant des assises légitimes ? N'est-il pas tenu de respecter des normes établies par le droit et la morale ? Le pouvoir qui ne tire son existence que de la violence et ne se maintient

---

<sup>1</sup> Gerhard Ritter, *Vom sittlichen Problem der Macht*, Berne 1961, p. 14.

<sup>2</sup> Max Huber, *Prolegomena und Probleme eines internationalen Ethos*, « Die Friedenswarte », T. 53, 1955-1956.

que par la force matérielle n'est-il pas illégitime, c'est-à-dire répréhensible ? Ne faut-il pas faire le départ entre le juste et l'injuste, entre le bon et le mauvais ? Dans son livre intitulé *Pouvoir* qu'il a fait paraître en langue française en Amérique pendant la dernière guerre, Guglielmo Ferrero, historien et penseur politique italien, s'est attaché à démontrer la nécessité d'asseoir le pouvoir sur le principe de la légitimité, seul garant d'un ordre juste et durable susceptible de fournir des fondements stables aux relations internationales, à condition, bien entendu, qu'un large *consensus* sur les principes mêmes d'un pouvoir légitime soit établi entre les Etats<sup>1</sup>.

A l'époque du Bas Empire, la philosophie des stoïciens a, pour la première fois dans l'histoire d'Occident, enseigné aux hommes de prendre leurs distances à l'égard de ces luttes incessantes pour le pouvoir où s'épuisent les énergies politiques et de se réfugier dans un empire universel où se retrouvent les hommes sages et raisonnables. Mais les stoïciens ne sont pas allés jusqu'à penser que cet empire idéal pourrait imposer son autorité au pouvoir de fait. Puis la doctrine chrétienne du moyen âge s'est opposée aux prétentions de l'Etat de disposer à sa guise, c'est-à-dire arbitrairement, de son pouvoir sur la communauté humaine. Au-delà et au-dessus de l'ordre simplement matériel que l'Etat a pour mission de maintenir en s'appuyant sur l'épée, il y a le *Corpus christianum* : la communauté universelle soumise à la foi et à la morale chrétiennes. Le pouvoir profane a le devoir de n'user de son épée que conformément aux enseignements de l'Eglise ; il mettra donc cette épée au service du droit, en administrant la justice à l'intérieur et en assurant la paix à l'extérieur. Car Dieu commande aux hommes d'être justes et de vivre en paix. L'ordre politique — et les Encycliques sont formelles sur ce point — doit être un ordre moral. Une filiation directe et ininterrompue rattache le discours que le pape Paul VI a prononcé récemment devant l'assemblée des Nations Unies à l'enseignement des docteurs du moyen âge<sup>2</sup>. Sous une forme moderne, New York a vu se renouveler la rencontre de la Papauté et de l'Empire.

Ainsi donc, nous nous trouvons confrontés avec une question de conscience. La voici : la science politique est-elle une science normative ou une science descriptive ? Doit-elle fournir à ceux qui sont investis de la réalité du pouvoir des préceptes fondés sur le droit naturel, profane ou chrétien, ou doit-elle faire abstraction des normes

<sup>1</sup> *Pouvoir* a paru en 1942. Nous nous référerons à la traduction allemande : G. Ferrero, *Macht*, Einleitung von Paul Schmitt, Berne 1944.

<sup>2</sup> Le texte intégral du discours de Paul VI dans *Le Monde*, Paris, 6 oct. 1965.

établies par le droit naturel ou par toute autre doctrine philosophique en se cantonnant dans une attitude purement analytique, observant, décrivant et interprétant les faits ? C'est tout le problème de l'éthique sociale que soulève cette question. Celle-ci implique du même coup le problème de la validité du droit positif, aussi bien à l'intérieur de l'Etat que dans les relations entre les Etats. Mais tandis que l'Etat, en appliquant ses lois, peut mettre à la disposition de ses organes des moyens de coercition, le droit des gens a élaboré des normes qui reposent sur l'hypothèse que l'ordre juridique international ne se distingue de l'ordre légal à l'intérieur de l'Etat que d'une manière provisoire ; car il vise à établir obligatoirement son autorité sur l'ensemble des collectivités humaines politiquement organisées. Cette pensée suppose que l'humanité tout entière serait appelée à former une République mondiale dotée d'un pouvoir central, lequel disposerait de moyens de coercition suffisants pour imposer son ordre, sa justice, ses lois. Il n'y aurait désormais qu'une politique intérieure mondiale, ce que notre collègue allemand M. von Weizsäcker a appelé une « *Weltinnenpolitik* » ; car la politique étrangère serait évidemment sans objet. A l'époque des fusées intercontinentales et des vaisseaux spatiaux, cette vue de l'esprit paraît raisonnable. Malheureusement la science politique ne peut s'occuper uniquement de ce qui nous paraît raisonnable...

Les années d'entre les deux guerres, sous l'inspiration de la Société des Nations, ont été fertiles en ouvrages consacrés au grand et noble dessein qui visait à établir la paix par le droit. Le passage suivant d'une étude de M. Jacques Lambert, qui date de 1936, illustre parfaitement cette doctrine : « La cité n'a pu vivre et grandir que dans la mesure où elle a su créer des procédures pacifiques et éliminer la vengeance privée qui, satisfaisante entre clans isolés, devenait absurde entre concitoyens. C'est la même tâche qui s'impose à une communauté internationale encore mal assurée qui ne vivra et ne grandira que si elle peut s'en acquitter. »<sup>1</sup> Depuis la seconde guerre mondiale, on a l'impression que les spécialistes du droit international sont plus circonspects dans leurs ouvrages ; le pacifisme normatif semble céder la place à une sociologie du droit international. Ce sera toujours une entreprise aléatoire que de vouloir combler le fossé qui sépare la doctrine d'un ordre légal international de la réalité des rapports politiques entre les Etats. Max Huber, esprit pondéré et juriste avisé,

---

<sup>1</sup> Jacques Lambert, *La vengeance privée et les fondements du droit international public*, Publications de l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, N° 17, Paris 1936.

nous a mis en garde contre la tentation de rejeter en bloc, soit la doctrine, soit la réalité. Car si, en définitive, c'est la réalité qui compte dans la vie politique, il est non moins certain que la ou, plus exactement, *les* doctrines interviennent d'une certaine manière dans ce processus; il incombe à l'histoire et à la science politique d'étudier ce phénomène.

De toute manière nous ne perdrons pas de vue qu'il existe une antinomie entre la doctrine et la réalité, entre l'idéalisme et le réalisme, quitte à reconnaître que tant que les hommes seront des hommes cette antinomie ne cessera de se manifester. Les doctrinaires et les idéologues ne renonceront jamais à recommander des solutions susceptibles, selon eux, de résoudre nos problèmes et de guérir nos maux; les réalistes, de leur côté, et non sans regretter secrètement que ces panacées soient inopérantes, ne seront pas surpris quand les événements apportent un démenti cruel aux doctes calculs et aux folles espérances de ceux que nous nommerons les « religionnaires » de la politique. C'est que précisément la politique n'est pas et ne saurait être un *ersatz* de la religion.

Au commencement de l'époque moderne, exactement en 1516, trois livres ont paru qui sont caractéristiques de ces deux grandes familles politiques. L'un de ces ouvrages est *Le Prince*, de Machiavel. Les deux autres ont pour auteurs Erasme et son ami anglais Thomas Morus. La pensée politique de ces deux humanistes est à l'opposé de celle du « réaliste » florentin, lequel, en des formules devenues classiques, a posé en principe que celui qui gouverne la cité ne doit pas craindre, dans l'intérêt du pouvoir, de recourir au besoin à des moyens que la morale chrétienne condamne. Erasme, dans son *Institutio principis christiani*, ainsi que Thomas Morus, dans l'*Utopia*, défendent avec ardeur l'idéal d'un pouvoir juste et raisonnable au service du bien public et de la paix<sup>1</sup>. Le moderne *welfare state* ou Etat-providence descend en droite ligne des idées défendues par ces penseurs, et notamment par Morus. Et toute une idéologie pacifiste, anglo-saxonne et nordique, qui en dernière analyse se réfère, comme l'a fait Erasme dans son *Institution du Prince chrétien*, au sermon sur la montagne, remonte également à ces humanistes, nobles penseurs, hommes épris de justice, mais combien plus éloignés que leur contemporain italien des dures vérités de la politique ! L'idéalisme wilsonien et la vague de pacifisme qui a déferlé sur l'Amérique et l'Europe au lendemain de la première guerre mondiale était une expression moderne de l'idéalisme d'Erasme. Or la science des

---

<sup>1</sup> Cf. Gerhard Ritter, *loc. cit.*, pp. 16 suiv.

relations internationales, en Amérique et en Grande-Bretagne, fortement encouragée par la Fondation Carnegie pour la Paix, a pris son départ dans ce mouvement réformateur et utopiste des années 1920; ses premiers représentants, un G. Lowe Dickinson, un Sir Alfred Zimmern et d'autres, prétendirent inaugurer une « *peace-making science* ». Regrettable par son côté cynique, le *Prince*, de Machiavel, est à l'origine du principe qu'on appelle la « raison d'Etat », laquelle reste valable en pratique; l'*Utopia*, louable dans ses intentions, a engendré de nombreuses utopies dont quelques-unes ont causé de graves perturbations dans la vie des nations. Quoi qu'il en soit, ces livres sont représentatifs de deux attitudes, de deux tempéraments et de deux familles d'esprit que quatre siècles et demi n'ont pas suffi à départager ; à travers les temps, les deux n'ont cessé d'avoir des adeptes. En tout cas l'exemple me paraît illustrer parfaitement le caractère ambivalent de la matière qui fait l'objet de nos observations.

\* \* \*

Montesquieu, auteur de l'*Esprit des lois*, n'appartient pas à la famille des utopistes ; son juridisme ne s'éloigne guère de la vraie nature de l'univers social. Un des premiers, Montesquieu a entrepris de développer une théorie des forces premières de l'histoire et de leurs relations réciproques. En plein XIX<sup>e</sup> siècle libéral, Jacob Burckhardt n'a pas craint de décrire, sans travestissement idéaliste, le caractère brutal de la puissance. Ses *Considérations sur l'histoire universelle*, qui viennent de paraître en une excellente traduction française<sup>1</sup>, à bien des points de vue datent, ce qui n'empêche pas qu'on les lira et relira avec profit, tant il est vrai que pris dans son ensemble ce livre est une source inépuisable de vérités profondes et d'observations sagaces sur la vie historique et politique. Comme Montesquieu, Burckhardt s'attache à la notion de relation; comme lui, il tente de dégager de l'ensemble de l'expérience historique les « puissances » ou les « forces historiques » qui s'y manifestent. A la différence de Montesquieu, dont le propos était autre, Burckhardt développe une théorie des crises et des catastrophes dans l'histoire. Mais les deux renoncent dans leurs ouvrages à la succession chronologique et procèdent par comparaison et par abstraction. Grâce à ce procédé, ils dépassent l'histoire traditionnelle: ils sont des « politologues » avant la lettre, et avec quel talent et quel sens de la réalité ! Inutile de dire

---

<sup>1</sup> Jacob Burckhardt, *Considérations sur l'histoire universelle*, trad. par S. Stelling-Michaud, avec une introduction de Werner Kaegi, Genève 1965.

que Burckhardt s'inscrit en faux contre la notion de droit naturel et prend le contre-pied de Rousseau.

Il nous semble qu'en quelques phrases le grand savant bâlois a dit l'essentiel sur le sujet qui nous occupe ici: « Nous avons pris pour point de départ le seul élément invariable qui pût se prêter à une pareille étude: l'homme avec ses peines, ses ambitions et ses œuvres, tel qu'il a été, est et sera toujours. Aussi nos considérations auront-elles, dans une certaine mesure, un caractère pathologique. »<sup>1</sup> Il est fort rare, nous semble-t-il, que la notion de pathologie fasse son apparition dans les ouvrages des politologues modernes; et cependant la matière ne manquerait pas qui justifierait des développements nourris sur la pathologie sociale. Pour Burckhardt, le phénomène capital en matière politique se ramène à la question de savoir comment se fonde, se maintient et se perd le pouvoir. La phrase suivante nous paraît définir toute une méthode: « Nous cherchons ce qui se répète, ce qui est typique et constant dans les choses, ce qui est accordé au diapason de notre nature et qui nous est compréhensible. » Mais l'auteur fait aussitôt une réserve: « Toute méthode est d'ailleurs discutable, dit-il, et aucune n'a jamais une valeur absolue. »<sup>2</sup>

Un livre comme celui-ci nous aide à établir une distinction nécessaire entre l'histoire proprement dite — celle qu'Henri Berr appelait l'« histoire historisante » — et l'effort qui vise à expliquer systématiquement, en dehors du récit chronologique, par comparaison et abstraction, les phénomènes historico-politiques. Il convient toutefois de préciser que les ouvrages des meilleurs historiographes et penseurs politiques des temps modernes sont riches en aperçus de ce genre, de sorte qu'il n'y a, tout compte fait, qu'une différence d'intention entre les historiens-penseurs et les théoriciens-politologues. Ce qui les rapproche les uns des autres, c'est un effort commun visant à analyser les forces profondes — que nous avons définies ailleurs les « forces créatrices d'histoire »<sup>3</sup> — et leurs relations réciproques, un effort d'abstraction, aussi, qui dégage de l'ensemble des faits ce qui paraît capital, ce qui se répète, ce qui est typique, la distinction qu'ils établissent entre les données accidentelles et éphémères et les données significatives et durables, enfin et surtout le départ qu'ils font entre ce qui est constant dans l'univers historico-social et ce qui est contingent.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> J.-R. de Salis, *Die geschichtsbildenden Kräfte des 19. und 20. Jahrhunderts*, Annuaire de l'Association suisse de science politique, Lausanne 1963.

Peut-être qu'à la différence des politologues les historiens sont plus circonspects parce que très attentifs à l'extrême variabilité des phénomènes; ils sont assurément moins portés à la systématisation et à l'établissement d'une hiérarchie des valeurs quand ils spécifient les divers facteurs et leurs relations réciproques; car l'histoire semble démontrer qu'il n'y a ni répétition ni identité au sens strict du mot. Les facteurs et les situations, dans l'histoire, semblent se présenter d'une infinité de manières. L'historien parlera donc d'analogies, de préférence à identité et à répétition, quitte à essuyer toutes sortes de reproches de la part des sociologues et des politologues. Mais ce sont plutôt des différences de degré qui pourraient séparer l'historien porté à la réflexion théorique du sociologue et du politologue à la recherche d'une théorie générale.

En somme, on est avide de plus de rigueur logique, d'une méthode mieux adaptée à la connaissance de l'univers social et, par conséquent, de concepts plus précis et d'une terminologie correspondant aux besoins d'une prospection plus poussée; enfin, on éprouve le besoin de classifier systématiquement les matériaux qui sont abondants. C'est, me semble-t-il, le grand mérite de Raymond Aron que d'avoir tenu compte de tous ces éléments dans son grand livre dont il est difficile d'épuiser la richesse. Son effort théorique ne trahit jamais l'extrême variété des phénomènes quand il cherche, selon sa propre expression, à « saisir, aux différents niveaux de la conceptualisation, la texture intelligible d'un univers social ». Il dit de son ouvrage: « Pour dégager ... la structure du livre, il me faut d'abord définir les relations internationales, ensuite préciser les caractéristiques des quatre grands niveaux de conceptualisation, que nous appelons *théorie, sociologie, histoire, praxéologie*. »<sup>1</sup>

Plus modestement, dans ces quelques réflexions sur l'étude de la science politique, nous nous sommes contenté de procéder par touches successives. Si nous avions un avis personnel à donner en cette matière nous dirions qu'on ne pourra dégager une classification utilisable qu'en établissant d'abord une casuistique. En histoire et en politique, comme en droit, en psychologie ou en médecine, il n'y a d'abord qu'une infinité de cas particuliers. Une casuistique permet de les grouper selon leurs ressemblances, de telle manière qu'on obtient diverses catégories représentatives des conduites typiques et des manifestations analogues ou répétées. On dégagera ainsi les caractéristiques des diverses variables de la politique. L'opération suivante, qui consiste à définir les relations qui unissent ces variables, est

---

<sup>1</sup> Raymond Aron, *loc. cit.*, p. 16.

infiniment plus délicate et, comme dit justement Jean Meynaud, longue à achever. En tout cas il faut se garder des idées préconçues et des partis pris quand on aborde l'étude de cet univers mouvant et complexe. Nous l'approcherons avec tact, nous l'explorerons avec patience, nous nous garderons de faire violence aux faits que nous analysons, mais nous ne viendrons pas au bout de notre peine quand nous manquons du sens de la synthèse. Mais la théorie générale ne se trouve pas au début de nos recherches, et c'est en s'attelant à l'étude des parties qu'on peut espérer entre-apercevoir le tout.

Jean-R. de SALIS.